

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Route départementale N° 138

Travaux de réparation et de sécurisation
du pont de Quelneuc

Commune de Quelneuc

Mai-Juin-Juillet 2022



Objet de l'opération

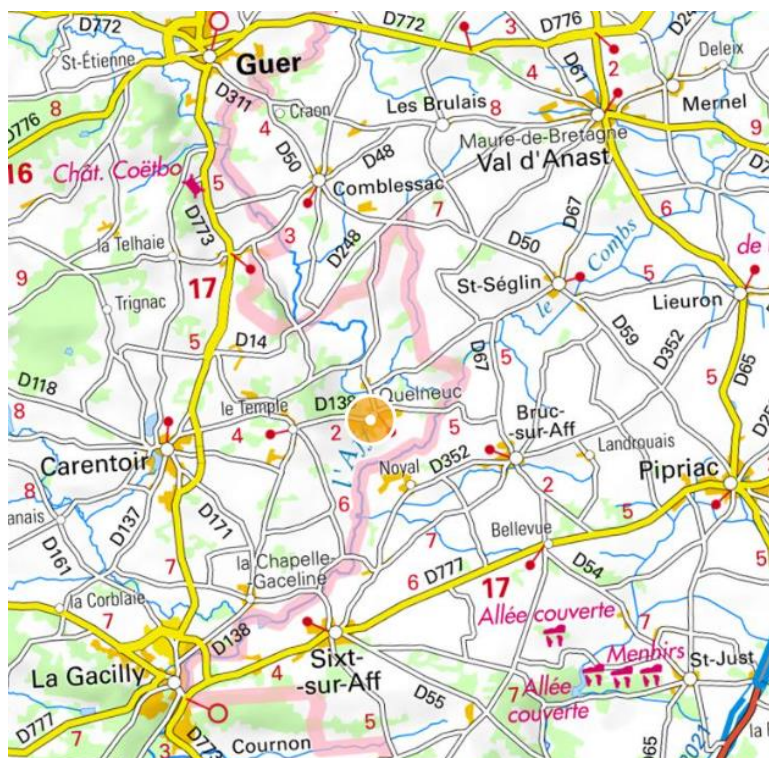
Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrages d'art départementaux 2022, le département du Morbihan va réaliser des travaux de réparation et de sécurisation du pont de Quelneuc permettant à la RD138 de franchir le cours d'eau « L'Aff » sur la commune de Quelneuc.

Les travaux portent sur :

- travaux préparatoires : débroussaillage, rabotage de chaussée, démolitions de trottoirs
- travaux de maçonneries : mise en place d'un batardeau en demi-travée pour intervention sur cours d'eau, nettoyage général de l'ouvrage (enlèvement végétation, lavage haute pression), piquage et rejointoiement général des maçonneries, création de quart de cône en béton avec escaliers

- travaux de superstructures : aménagement de 2 tranchées drainantes, réalisation d'une étanchéité 8+22 sur chaussée et SEL sur trottoirs, aménagement de longrines pour nouveau dispositif de sécurité en béton armé, y compris travaux préalables de calage et équipements de superstructures, réfection de chaussée

Plan de situation



DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale sud-est

Service Grands Travaux
Neufs et Ouvrages d'Art

Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATDSE)

Montant de l'opération : 300 000 € TTC

Les travaux du pont seront réalisés par l'entreprise MARC SA, les travaux d'enrobés par l'entreprise EIFFAGE, et la pose des glissières par l'entreprise AGILIS.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

Vue d'ensemble de l'ouvrage



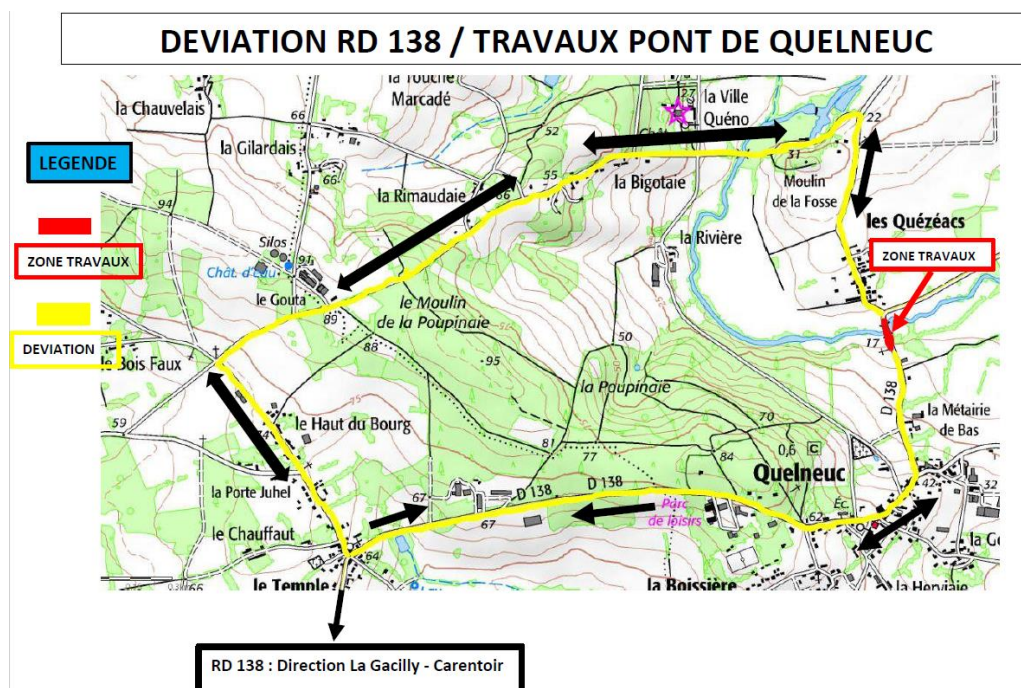
Organisation des travaux

Les travaux sont programmés sous alternat du 12 au 27 mai prochain, puis sous déviation à compter du 30 mai pour une durée prévisionnelle de 2 mois.

Information et déviation durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Durant les travaux, la RD 138 sera déviée du 30 mai au 29 juillet suivant le plan ci-dessous :



Accès riverains et services de secours

Pendant les travaux l'accès des riverains sera maintenu de part et d'autre de l'ouvrage.

Le reste du trafic routier devra obligatoirement emprunter l'itinéraire de déviation.



Le Conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilants et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage délégué : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse pour les déviations sur RD :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.